Un projet mené dans le cadre de l’Institut Télémaque

Mon projet découverte Télémaque

**FAQ : Foire à questions**

Chers filleuls, tuteurs, référents, parents,

Dans le cadre de l’accompagnement au sein du dispositif de double-tutorat, l’Institut Télémaque donne aux filleuls l’opportunité de réaliser un projet qui leur tient à cœur !

L’Institut Télémaque financera ce projet si il est motivé par une véritable envie d’apprendre, d’agir, de découvrir !

Ce guide vous permet de trouver toutes les réponses à vos questions !

Projet Découverte Télémaque – Comment ça marche ?

[Partie 1. Le projet découverte, c’est quoi ? 2](#_Toc524366574)

[1. A qui s’adresse le projet découverte ? 2](#_Toc524366575)

[2. Pourquoi réaliser un projet découverte ? 2](#_Toc524366576)

[3. Quel type de projet est considéré comme un projet découverte ? 2](#_Toc524366577)

[4. Quel type de projet n’est pas considéré comme un projet découverte ? 2](#_Toc524366578)

[5. L’achat de l’outil informatique : tablette, ordinateur, smartphone, liseuse est-il considéré comme un projet découverte ? 2](#_Toc524366579)

[6. Quel sont les rôles des parrains dans la mise en place du projet découverte ? 2](#_Toc524366580)

[7. Le projet découverte doit-il être réalisé en une seule fois? 1](#_Toc524366581)

[8. Quelle technique utiliser pour trouver la meilleure idée de projet découverte ? 1](#_Toc524366582)

[Partie 2. Organiser son projet découverte 1](#_Toc524366583)

[9. Une fois l’idée trouvée, comment organiser son projet découverte ? 1](#_Toc524366584)

[10. Quelle est la date maximum pour soumettre le projet découverte ? 1](#_Toc524366585)

[11. Est-il possible de faire une demande de projet maintenant pour le réaliser plus tard ? 1](#_Toc524366586)

[12. Comment la famille peut être partie prenante du projet découverte ? 2](#_Toc524366587)

[13. Les parrains peuvent-ils participer avec leur filleul au projet découverte (séjour, activité en binôme/trinôme) ? 2](#_Toc524366588)

[14. Un filleul peut il partir avec un ami ou d’autres filleuls ? 2](#_Toc524366589)

[15. Comment gérer les démarches administratives de type sortie du territoire ? 2](#_Toc524366590)

[Partie 3. Financer son projet découverte 2](#_Toc524366591)

[16. Quels sont les types de dépenses inclus dans le financement du projet ? 2](#_Toc524366592)

[17. Comment payer le projet découverte ? 2](#_Toc524366593)

[Partie 4. Valider le projet découverte 3](#_Toc524366594)

[18. 1ère solution : Publier son projet en ligne. Comment faire ? 3](#_Toc524366595)

[19. 2ème solution : Envoyer son projet par e-mail. Comment faire ? 3](#_Toc524366596)

[20. A partir de quel moment le projet est-il validé ? 3](#_Toc524366597)

[21. Comment faire si le projet découverte dépasse le montant maximum ? 3](#_Toc524366598)

# Partie 1. Le projet découverte, c’est quoi ?

### A qui s’adresse le projet découverte ?

* Les filleuls de 4ème et de 2nde pour la filière générale
* **Les filleuls de terminal et de 2ème année BTS pour la filière professionnelle**

### Pourquoi réaliser un projet découverte ?

* Découvrir une passion, de nouveaux lieux, de nouvelles langues
* Réaliser l’un de ses rêves
* Sortir de sa zone de confort/se dépasser
* Rencontrer de nouvelles personnes
* Donner de son temps pour une cause importante pour soi
* Monter un projet avec ses parrains

### Quel type de projet est considéré comme un projet découverte ?

* Projet culturel

Ex : Séjour linguistique

* Projet éducatif

Ex : Stage d’architecture

* Projet citoyen

Ex : Chantier bénévole

### Quel type de projet n’est pas considéré comme un projet découverte ?

* Les cours de soutien car ils sont déjà pris en charge dans le cadre de l’aide financière ou de demandes particulières
* Des voyages où le jeune part seul et sans cadre légal.

Ex : Séjour sans organisme ou famille agrées

Ex : Séjour seul mineur sans l’un des deux parrains.

### L’achat de l’outil informatique : tablette, ordinateur, smartphone, liseuse est-il considéré comme un projet découverte ?

* L’achat de l’ordinateur / tablette est possible pour les projets des lycéens. Pour les collégiens, il doit s’inclure dans la construction d’un projet plus complet.

*Ex : Création d’un robot piloté par une tablette*

* L’achat d’une liseuse est pris en charge uniquement sur l’aide financière classique.
* Les smartphones ne sont pas pris en charge

### Quel sont les rôles des parrains dans la mise en place du projet découverte ?

* Choix d’un parrain qui sera en charge de piloter le projet. Il est également possible que les 2 parrains pilotent le projet avec le jeune.
	+ Référent pédagogique
	+ Tuteur d’entreprise
* Recherches personnelles du/de la filleul(e) autour du projet découverte
* Présentation des idées du projet au(x) parrains.
* Mise en place administrative parrain/filleul puis envoi à l’Institut Télémaque.
	+ **Dans certains cas une avance de frais est nécessaire**

### Le projet découverte doit-il être réalisé en une seule fois?

**Non !** Le filleul dans le cadre de son projet découverte, peut partir aussi bien une semaine en Angleterre avec un organisme mais il peut également suivre des cours de guitare tout au long de l’année.

**Attention ! Il est important de se poser la question du financement d’une année sur l’autre dans le cadre de cours de musique.**

*Par ex : Cours de piano financés grâce aux 1000 euros du projet ne pourront pas être financés l’année d’après.*

### Quelle technique utiliser pour trouver la meilleure idée de projet découverte ?

Parfois les idées mettent du temps à germer mais ce n’est pas grave. Pour aider filleuls et parrains dans la construction du projet, voici une technique de brainstorming qui a permis aux plus grands entrepreneurs, idéalistes et inventeurs de trouver des idées.

**OU ?**

**COMMENT ?**

**POURQUOI ?**

**QUOI**

Les parrains sont moteurs de cet atelier mais laissent le filleul réfléchir par lui-même.

* Prends 4 feuilles de papiers
* Quand tu penses à la question « **Quoi** » qu’est-ce que ça t’inspire ? Marque chaque mot sur la 1ère feuille de papier.
* Quand tu penses à la question « **Pourquoi** » qu’est-ce que ça t’inspire ? Marque chaque mot sur la 2ème feuille de papier.
* Quand tu penses à la question « **Comment** » qu’est-ce que ça t’inspire ? Marque chaque mot sur la 3ème feuille de papier.
* Quand tu penses à la question « **Où** » qu’est-ce que ça t’inspire ? Marque chaque mot sur la 4ème feuille de papier.

# Partie 2. Organiser son projet découverte

### Une fois l’idée trouvée, comment organiser son projet découverte ?

Il est important de ne rien laisser au hasard !Est-ce que le projet découverte engage un déplacement à l’étranger ? Une activité à payer à un prestataire ? Quel est le budget ? Y a-t-il plusieurs coûts ? Hébergement, transport, matériel etc . Comment va il se réaliser ? A quelle période ?

### Quelle est la date maximum pour soumettre le projet découverte ?

Le projet découverte Télémaque peut être envoyer à la/le chargé(e) de parrainage de la **région au maximum le 31 Juin de l’année en cours.**

**Attention, au-delà de cette date, aucun projet découverte ne sera accepté !**

### Est-il possible de faire une demande de projet maintenant pour le réaliser plus tard ?

Même si le projet découverte est soumis sur l’année de 4ème et de 2nde pour la filière générale et de terminale et de 2ème année BTS pour la filière professionnelle, il peut être réalisé dans l’année qui suit. Il doit simplement être soumis pendant les années scolaires concernées.

### Comment la famille peut être partie prenante du projet découverte ?

La famille peut aider son enfant à réfléchir sur son projet. Elle peut en financer une partie si le montant est supérieur à 1000€. Elle peut s’occuper des démarches administratives qui concernent l’identité du jeune de type « demande de visa ». Enfin, elle peut tout simplement soutenir les parrains et le jeune dans la bonne réalisation du projet.

**Attention : Les parrains doivent s’assurer que la famille autorise son enfant à partir en voyage en France ou à l’étranger avant toute démarche.**

### Les parrains peuvent-ils participer avec leur filleul au projet découverte (séjour, activité en binôme/trinôme) ?

Bien entendu, il est possible de réaliser le projet découverte avec ses parrains. *Par ex : Partir découvrir Paris à 3 pendant 3 jours.* Les frais des 3 personnes sont pris en charge sur le projet découverte. La répartition des fonds étant à discuter entre vous. **Le filleul reste bien sur prioritaire.**

### Un filleul peut il partir avec un ami ou d’autres filleuls ?

Il est possible de partir avec un autre filleul Télémaque. En revanche, il n’est pas possible d’utiliser l’aide financière pour faire financer le voyage d'un jeune non-Télémaque.

### Comment gérer les démarches administratives de type sortie du territoire ?

Se renseigner auprès des organismes compétents. (La mairie, l’ambassade etc)

L’équipe Télémaque laisse le soin aux familles et parrains d’effectuer les démarches nécessaires pour ce genre de cas.

**Attention : Le financement des pièces d’identité/sorties du territoire (visa, carte d’identité, passeport) ne sont pas pris en charge par l’Institut Télémaque.**

# Partie 3. Financer son projet découverte

### Quels sont les types de dépenses inclus dans le financement du projet ?

* Organismes/Entreprises/Associations à réception d’un devis.
* Matériel nécessaire à la réalisation du projet (confère **Q5 matériel informatique**)
* Justificatifs de transport (train, avions, bus etc) 🡪 tous les trajets relatifs aux déplacements
* Dépenses de la vie quotidienne à estimer en amont de la validation du projet

### Comment payer le projet découverte ?

* Organismes/Entreprises/Associations à réception d’un devis: Les parrains/Le filleul indiquent à l’équipe Télémaque les informations nécessaires pour inscrire le filleul en ligne. Le paiement est réalisé par l’équipe.
* Matériel nécessaire à la réalisation du projet : Si et seulement si l’achat est en ligne, l’équipe Télémaque peut se charger du paiement.
* Justificatifs de transport (train, avions, bus etc) : Les parrains/filleuls s’organisent pour avancer. Sauf au cas où la charge financière serait trop lourde.
* Dépenses de la vie quotidienne : Nourriture, visites, hébergements etc : Garder tous les justificatifs (tickets de caisse, facture etc) Pour ce cas, aucune avance de frais ne sera faite.

**Attention ! Toutes les dépenses annexes comme les souvenirs par exemple, ne sont pas prises en charge.**

# Partie 4. Valider le projet découverte

### 1ère solution : Publier son projet en ligne. Comment faire ?

Si le jeune a accès à un ordinateur, il peut utiliser la plateforme de notre partenaire Wweeddoo. Sur cette plateforme, il trouvera des dizaines de jeunes qui comme lui ont des projets dont il pourra s’inspirer. Cela donne plus de visibilité au projet et permet à des personnes extérieures de contribuer financièrement au projet.

* Se rendre sur le site via la page Institut Télémaque: <https://wweeddoo.com/partenaires/institut-telemaque>
* Créer un compte
* Remplir avec le plus de détails possibles le projet découverte
* Communiquer aux chargées de parrainage que le projet est publié.

### 2ème solution : Envoyer son projet par e-mail. Comment faire ?

Si le jeune ne souhaite/peut pas publier son projet en ligne, il peut remplir la « fiche projet découverte » qui est envoyée au début de l’année.

### A partir de quel moment le projet est-il validé ?

L’Institut Télémaque doit recevoir le dossier complet avant la date butoir. C’est seulement à la réception d’un e-mail qui confirme que le projet a été validé par l’équipe que les parrains et le filleul peuvent commencer à le mettre en place.

### Comment faire si le projet découverte dépasse le montant maximum ?

Après validation avec les parents et l’équipe Télémaque, une partie du financement peut être pris en charge par :

* L’aide financière : Dans la mesure où le/la tuteur/tutrice et le/la référent(e) pédagogique sont d’accord car cela ne contrarie pas les sorties prévues dans le cadre du double tutorat.
* La famille: Dans la mesure où elle le peut à financer le trop dû nous invitons la famille à nous envoyer un chèque de complément.
* Un autre dispositif de financement (ex : La Caisse d’allocations familiales, la région, etc )
* Sur Wweeddoo via un financement participatif
* Diminuer le coût du projet via des alternatives.

***L’équipe telemaque espere avoir repondu a toutes vos questions. En cas de doute merci de contacter votre chargee de parrainage referente.***

***prenom.nom@institut-telemaque.org***